



Le Puy en Velay, le 11 décembre 2011.

Communiqué de Presse

Bilan de l'Assemblée générale de SOS Loire Vivante

Digue de Bas en Basset : aller plus loin !
Barrage de Poutès : aller plus vite !
Complexe de Montpezat : nouvelle cible !

L'Assemblée générale annuelle de SOS Loire Vivante s'est tenu ce samedi 10 décembre à la Maison de la Citoyenneté du Puy en Velay en présence d'une soixantaine d'adhérents et sympathisants. Les actions sur l'ensemble du bassin de la Loire ont été présentées, dont celles pour la Haute Loire.

Nous avons fêté la victoire de l'arasement de Poutès, obtenu après 20 ans de mobilisation. Cette solution innovante doit être mise en place aussi vite que possible et SOS Loire Vivante a demandé à la Ministre de l'Ecologie la **mise en place d'un comité de suivi intégrant tous les acteurs locaux ainsi que le lancement rapide de l'enquête publique** et des démarches d'information des citoyens.

SOS Loire Vivante a fait le point sur les terrains de la Haute Vallée de la Loire et a présenté les résultats de la purge des droits avec les cartographies de la SAFER. Il reste des cas isolés non réglés que l'association se propose d'accompagner au niveau juridique. 99% des cas sont réglés et les 366 ha restant la propriété de l'EPL peuvent maintenant bénéficier du projet de Réserve Naturelle Régionale et ainsi s'inscrire dans la dynamique de classement « Man and Biosphère » UNESCO.

Par ailleurs, SOS Loire Vivante se félicite que le Préfet a enfin pris un arrêté mettant en demeure le Maire de Bas en Basset de démonter les 8000m³ de terre apportés illégalement dans le lit de la Loire en 2011 pour finaliser la digue de 1,2 km. Mais que fait-on des autres dizaines de milliers de m³ de matériaux apportés sur le site sans autorisation depuis 30 ans, et constituant la base de la digue ?

Ainsi SOS Loire Vivante demande qu'une étude hydraulique en amont, sur le territoire de la commune et en aval soit menée sur la commune avec l'objectif de rechercher des solutions d'ensemble intégrant la protection des écosystèmes des étangs et leur fonction hydraulique ainsi que d'autres sites potentiels d'expansion des crues afin de trouver l'équilibre entre protection des biens et des personnes, du bon fonctionnement écologique de la rivière et des impacts.

Au niveau des orientations 2012, de nombreux sujets ont été évoqué dont la campagne nationale contre le détournement des eaux de la Loire vers l'Ardèche par le complexe hydroélectrique de Montpezat. En effet, cet ouvrage « vole » 220 000 000 de m³ à la Loire soit la moitié du débit moyen annuel du fleuve à Brives Charensac !! Il faut que EDF bouge pour passer d'une gestion purement économique à une gestion écologique, il en va de la survie de la partie la plus sauvage de la Loire!

Comme fixé par les statuts, le tiers du Conseil d'Administration a été renouvelé. Les votants ont renouvelé leur confiance aux administrateurs sortants. Le bilan financier a été voté à l'unanimité et un budget prévisionnel de l'ordre de 340 000€, avec une équipe de 5 à 7 salariés, est envisagé.

Enfin la soirée s'est clôturée par un débat passionné autour des enjeux de l'eau avec le journaliste écologiste Fabrice Nicolino, ami de l'association et engagé pour une Loire vivante depuis 23 ans. Fabrice Nicolino a aussi souligné la nécessité de changer de modèle économique, de modèle de valeurs et modèle de pensée ainsi que d'échelle d'action (du local au global) pour tenter d'éviter la crise écologique mondiale qui s'annonce.

Pour le détail de toutes les actions, notre rapport d'activités est en ligne sur www.sosloirevivante.org

Contact presse :

Roberto EPPLE, Président

06 08 62 12 67